

---

## SOUTIEN AU CHANGEMENT

---

De nombreuses équipes chargées de mettre en œuvre les nouveaux programmes d'études et les politiques, ainsi que d'organiser et diriger le perfectionnement continu du personnel et les activités de soutien au niveau de l'école, de la division ou du district ont déjà été mises sur pied. Ces équipes peuvent aussi contribuer à tenir la collectivité au courant des changements lorsque de nouveaux programmes d'études ou de nouvelles politiques sont introduits à l'école.

Idéalement, ces équipes sont constituées d'enseignants, d'administrateurs, d'autres membres du personnel scolaire, de parents ou de tuteurs, d'élèves et de membres de la collectivité. Il est essentiel qu'elles puissent compter sur le soutien et la direction de l'administration, tant au niveau de l'école qu'à celui du district ou de la division. Certains districts et divisions ont créé des comités de la mise en œuvre qui coordonnent le travail de l'équipe.

Éducation et Formation professionnelle Manitoba appuie le concept de l'équipe scolaire de mise en œuvre et s'est engagé à collaborer avec tous ses partenaires pédagogiques en vue de promouvoir et d'appuyer ces équipes.

Les écoles, divisions et districts scolaires qui auraient besoin d'aide pour la mise en œuvre de ce cours pourront communiquer avec les personnes suivantes :

### ***Programme anglais :***

Directeur  
Direction générale de l'élaboration des programmes  
Division des programmes scolaires  
Éducation et Formation professionnelle  
Manitoba  
1970, avenue Ness, bureau W130  
Winnipeg (MB) R3J OY9

Téléphone : 204 945-7967  
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7967  
Télécopieur : 204 948-3229

### ***Programme français :***

Directeur  
Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes  
Bureau de l'éducation française  
Éducation et Formation professionnelle  
Manitoba  
1181, avenue Portage, bureau 509  
Winnipeg (MB) R3G 0T3

Téléphone : 204 945-6022  
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6022  
Télécopieur : 204 945-1625